



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 30.08.2021, **Publication répétée:** 27.08.2021

Numéro de publication: BH00-0000003117

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Genève, Rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève

Sommation des entreprises individuelles, MUDRY PEINTURE

2. Publication

Organisation concernée:

MUDRY PEINTURE
CHE-114.620.698
rue de Montbrillant 50
1202 Genève

Remarques juridiques:

L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce.

Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Délai : 30 jours

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Genève,
Rue du Puits-Saint-Pierre 4,
1204 Genève